



# Stabilisation du prix de recharge sur les bornes de charge accessibles au public

Au vu de la hausse exceptionnelle des prix de l'électricité en raison de la situation tendue sur les marchés de l'électricité, et de l'impact de cette hausse sur l'infrastructure de charge accessible au public, le gouvernement luxembourgeois a instauré une mesure de contribution étatique afin de stabiliser les prix de la recharge sur les bornes de charge accessibles au public, situées sur le territoire luxembourgeois.

Cette mesure s'applique du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2024.

À partir du 1<sup>er</sup> septembre 2023, le montant de la contribution étatique s'élève à 13,9ct/kWh TTC.

## FAQ

### **Pour qui la mesure s'applique-t-elle ?**

La mesure s'applique pour tous les clients de fournisseurs de service de mobilité inscrits au registre tenu par la Ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire.

Ce registre peut être consulté sous le lien suivant :

<https://mea.gouvernement.lu/fr/subventions/borne-charge-liste-fournisseurs.html>

### **Quelles sont les démarches à effectuer ?**

Si votre fournisseur de service de mobilité est inscrit au registre, aucune démarche n'est à effectuer. La contribution étatique est automatiquement déduite de votre facture à chaque opération de charge.

### **La mesure s'applique-t-elle aussi à la recharge à domicile ?**

Si vous chargez votre véhicule à domicile, vous profitez de la mesure de stabilisation temporaire du prix de vente de l'électricité mise en place par le gouvernement pour tous les clients ayant une consommation annuelle inférieure à 25.000 kWh applicable à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023 et jusqu'au 31 décembre 2024. Cette mesure permet de stabiliser, en moyenne, le prix de l'électricité par rapport à 2022.

# Comment éviter de gaspiller l'électricité à la maison ?

zesumme spueren  
**ZESUMMENHALEN**



Éteindre les  
lumières inutiles.



Éviter l'utilisation  
des radiateurs  
électriques mobiles.



Débrancher les  
appareils en standby.



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Je participe  
[zesumme-spueren.lu](https://zesumme-spueren.lu)  
+352 247 86 902

